## **INTRODUCTION**

L'étude d'aménagement et de développement forestier des forêts, dénommée "options et axes d'aménagement" constitue une étape charnière entre "l'état des lieux", qui a consisté en un volumineux travail d'investigation et d'analyse des massifs, de ses environnements et des relations qui les lient et "le plan d'aménagement et de développement", qui définira, évaluera et programmera l'ensemble les actions, à court, moyen et long termes.

En fonction du bilan des contraintes et potentialités naturelles des massifs, de l'influence des pratiques des populations riveraines surtout par le biais du pacage, de la place qu'occupe cette entité dans la région, mis en exergue précédemment, d'un coté, des impératifs de la politique du renouveau agricole et rural, des ambitions des collectivités locales pour le développement socio-économique et des préoccupations et attentes des populations riveraines, de l'autre, cette phase énonce, d'abord, la(es) vocation(s) à assigner au massif, ensuite, fixe les objectifs à atteindre, enfin trace une voie, une stratégie permettant leur concrétisation.

Les massifs, au même titre que la plupart des forêts Algériennes, n'a jamais bénéficié d'un quelconque plan d'aménagement. Les interventions des services forestiers, quoique louables, ne constituent qu'un volet ponctuel de gestion et de "lifting" d'espaces forestiers. La vision globale et intégrée ne pouvait exister. Enormément d'accumulations autant positives que négatives se sont sédimentées avec le temps, qu'il faudra tenter de gérer, dès maintenant.

Au vu de la masse des accumulations suscitées, la priorisation des objectifs, lors de l'application de ce premier plan d'aménagement et de développement, s'érigera en règle de travail. La débauche et l'éparpillement des énergies, pour une première expérience, ne seront pas permis.

De même, l'une des grosses difficultés sera la conciliation d'intérêts antinomiques entre la foret et les populations riveraines à travers leurs pratiques, essentiellement, le pacage.

## RAPPEL DES CONTRAINTES ET POTENTIALITES DU MASSIF

Les forêts et steppes domaniales de part appartiennent à l'ensemble géo-orographique, constitue l'une des dernières barrières, naturelles et vertes, aux avancées dangereuses des phénomènes de steppisation et de désertification. Déjà, l'on note la présence de

l'alfa, dans la composition des sous bois et strate basse, sur presque le 1/4 de la superficie.

Les massifs constituent, en eux-mêmes dans sa composante physique, un milieu assez fragile, où il est relevé que les terrains à très forte déclivité (> 40%) atteignent presque les 2/5 (39,43%). De même, les altitudes sont très fluctuantes allant de 730 à 1785 mètres, donnant, ainsi, des dénivelées vertigineuses, de l'ordre du kilomètre, qui modèlent le relief en paysages escarpés et abrupts.

Cette configuration orographique est plus favorable à une morphogénèse qu'une pédogénèse, engendrant une couverture pédologique des plus sommaires, avec 60% de sols superficiels et 30% de sols squelettiques de l'ensemble du capital édaphique. Les affleurements rocheux (plus de 40% de couverture) et les terrains, carrément, rocheux s'étendent sur le 1/5.

Le climat est calé entre **les étages bioclimatiques semi-arides** à hiver **frais** et subhumide à hiver **froid**, exprimant une rigueur que seules quelques espèces forestières et montagnardes supportent. Mais l'handicap météorologique le plus significatif est le recul chronique de la lame d'eau précipitée (100 mm), entre les données de la première moitié du siècle passé et celles de ses dernières décennies jusqu'aux premières années de l'actuel.

Quant au couvert forestier, les chiffres ne laissent aucune place à l'hésitation : la dégradation est si bien installée et ce depuis, déjà, fort longtemps. Boudy en parlait, au début des années cinquante, dans son ouvrage-référence "économie forestière nordafricaine" : "les montagnes dans le domaine steppique étaient autrefois couvertes de vastes forêts de cèdre qui ont disparu peu à peu et dont il ne reste plus que des cantons isolés, ne se régénérant plus : au sommet des djebels

Elle présente, dans l'ensemble, un joli taillis de chêne vert assez dense et une futaie de pin d'Alep médiocre, sans régénération. Cette foret a été exploitée assez fortement pendant la guerre . Peu d'incendies, mais pâturage très intense, délits de coupe de bois de chauffage et d'industrie."

Actuellement, les formations sont dégradées, garrigue, matorral et matorral arboré, sur plus de plusieurs ha, soit plus des 2/3 (68,66%). Le taillis de chêne vert a subi, au fil du temps, des dégradations et des mutilations qui l'ont totalement défiguré et, en contrepartie, très peu d'actions (pour ne pas dire aucune) sylvicole ou de mise en valeur ou, même, de mise en défends ont été initiées.

La pinède est, par contre, la véritable surprise, malgré qu'elle soit, relativement, peu étendue, à savoir un peu plus du 1/4 de la surface totale. Elle présente, en majorité, d'assez beaux et jeunes boisements (naturels et artificiels) et, surtout, une magnifique

régénération naturelle qui serait "l'œuvre" des incendies (guerre de libération et période postindépendance) et, aussi, d'une mise en défends imposée, probablement, par la conjonction de l'inaccessibilité et de la prédilection du pacage sur les espaces sylvipastoraux constitués de matorrals de chêne vert, situés en périphérie.

Les cédraies sont de, vieilles, moyennement dense et avec une régénération naturelle bien venante, localisée, dans certaines trouées et aux alentours de pistes (couverture basse faible et sols remués par les travaux d'ouverture de pistes).

Les équipements des massifs sont très en deçà des normes usitées, en nombre et en qualité, laissant la foret dans un état, presque, de sous gestion: une centaine de kilomètres de pistes, deux postes de vigie ou, plus exactement, postes de guet, TPF, points d'eau aménagés et une maison forestière.

Dans le volets humain et économique, il est recensé des milliers ménages composant la population riveraine ont une activité directement liée à la foret (éleveurs et agri-éleveurs).

Cette frange de la population détient un cheptel estimé à milliers de tètes décomposé en ovins, caprins et bovins, dont une grande partie utilise la foret comme terrain de parcours.

## **OPTIONS ET AXES D'AMENAGEMENT**

## I. Option générique

Au vu de ce succinct rappel de la situation qui prévaut dans les massifs forestiers et de son espace riverain immédiat, <u>la tentation est très forte, de lui assigner une vocation, uniquement, de préservation et de protection de l'environnement</u>, à cause du rôle prépondérant et privilégié que joue et jouera cet écosystème, dans l'échiquier "géo-écostratégique" de sauvegarde des territoires des grands fléaux naturels et, aussi, pour des raisons qui lui sont intrinsèques, à savoir la fragilité de ses composantes physiques, telles que exprimées plus haut.

Mais la réalité est toute autre, cette entité ne peut être ni extirpée, ni isolée de son environnement économique et social. Les masses de populations rurales qui gravitent autour de ce massif, principalement par leurs activités économiques, à leur tête l'élevage et son corollaire, la production fourragère, devront être intégrées, de façon équitable et durable, à son (forêt) développement.

Par conséquent, une seule option se dégage, mais son caractère est générique, en l'occurrence "l'agro-sylvo-pastoralisme", comme c'est le cas pour la plupart des forets algériennes. A travers cette option, des équilibres dynamiques devront être trouvés entre l'aménagement forestier avec ses contraintes de développement et de